



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers



Rapport annuel 2019

La forêt, génie aux mille talents

**DES APPORTS CAPITALS POUR
DES PRESTATIONS DE HAUT NIVEAU**

Nos forêts savent un peu tout faire : elles fournissent du bois, une précieuse matière première ; elles protègent la population et les infrastructures ; elles offrent gîte et couvert à une foule de plantes et d'animaux ; elles purifient l'eau et filtrent l'air ; elles nous offrent à toutes et tous un espace de délasserment. Mais ces prestations ne tombent pas du ciel. Les propriétaires, aidés de professionnels bien formés, prennent grand soin des forêts suisses afin qu'elles restent saines et résilientes. Nous donnons dans ce rapport annuel un visage et une voix à quelques-uns de ces acteurs.



LA FORÊT EST UN PARADIS DU VIVANT

« Je suis fasciné par la diversité des plantes et des animaux qui peuplent ma forêt et par les façons dont ces êtres interagissent. Partout où je le peux, je crée ou préserve des habitats pour les accueillir. »

Jakob Gubler, garde forestier, Triage Am Rhein [TG]

**Une gestion du changement
pour nos forêts**

Chères lectrices, chers lecteurs,
En économie d'entreprise, la gestion du changement consiste dans l'adaptation continue des stratégies et des structures à l'évolution des conditions environnantes. C'est exactement le défi que doit relever l'économie forestière aujourd'hui : comment s'adapter à des changements déjà bien avancés ? La modification du climat et les effets de la sécheresse se sont manifestés de manière particulièrement claire au cours de l'été 2019 : l'aspect des forêts était altéré à un point parfois catastrophique et bien des propriétaires se demandent où cela va s'arrêter.

Si difficile que cela puisse être pour les personnes concernées, c'est aussi une occasion de réfléchir davantage aux forêts et à leur avenir. Leurs propriétaires et leurs gestionnaires se posent une multitude de questions :

- > A quoi ressembleront les forêts de demain, quelles essences conviendront à ma forêt ?
- > Que puis-je encore espérer de ma forêt, quels sont les objectifs futurs ?
- > Que puis-je faire pour que ma forêt reste saine, stable et résiliente ?
- > Que dois-je entreprendre pour atteindre les objectifs fixés ?
- > Comment financer toutes les mesures nécessaires ?

Les propriétaires forestiers sont conscients que les conditions se transforment et qu'il faut accompagner cette métamorphose de manière active. Si l'inaction ne nuit pas à l'écosystème forestier naturel, elle compromet en revanche l'éventail de prestations que nos forêts fournissent jour après jour. L'entretien et la gestion active de nos forêts sont donc nécessaires pour qu'elles puissent continuer à prêter les services très variés qu'on attend d'elles : production de bois, protection, fonction sociale. La multifonctionnalité de la forêt suisse ne peut être garantie à court et à long termes que si nous gérons le changement. Ce qu'il faut, ce sont des lignes directrices axées sur la pratique, ciblées, que l'on puisse adapter aux nouvelles conditions et qui puissent déboucher sur des mesures pragmatiques. En revanche, l'hyper-activité et les réponses hâtives sont à proscrire. La forêt est un système au rythme lent et c'est par des actions réfléchies que nous progresserons dans une perspective à long terme.

Pas à pas, les forêts s'adapteront aux changements. Au besoin, leurs propriétaires les épauleront par des mesures correctives. C'est ainsi que nous préserverons des forêts multifonctionnelles.

Ces seuls exemples nous plongent déjà dans la gestion du changement.

Daniel Fässler, président
Urban Brüttsch, vice-directeur

SOMMAIRE: 03 Editorial 04 Politique et association 06 Economie 08 Communication 10 Impressions 12 Formation 14 ForêtShop/Perspectives pour 2020 16 Comptes annuels 18 Organisation

IMPRESSUM

Rédaction et édition : ForêtSuisse. Encarté dans LA FORÊT 5/20.
Photos : Jacqueline Bütikofer (11) ; Alain Douard (13, 15, 19) ; ForêtValais (17) ; Stephan Isler (11) ; iStock, Sergey Butorin (11) ; iStock, Robon Eriksson (2) ; iStock, Smileus (5) ; Alexander Jaquemet (4, 8, 11, 14) ; Niklaus Kretz (12) ; Henri Meier (10) ; Rahel Plüss (10) ; Valentin Queloz, WSL (10) ; Urs Wehrli (11).
Graphisme : agentur guldin GmbH, Baar (ZG). Impression : Jordi AG, Belp (BE).

Une année de défis pour la politique forestière

En politique fédérale, il a fallu à plusieurs reprises faire entendre avec détermination le point de vue des propriétaires forestiers. Au sein de ForêtSuisse, il ne s'est agi de rien moins que d'assurer le financement futur de l'association faîtière et de ses membres.

L'économie forestière ne dispose pas d'un lobby influent dans la salle des pas perdus du Palais fédéral. Il est d'autant plus important de maintenir le contact direct avec les parlementaires qui sont à l'écoute des intérêts des propriétaires forestiers. Heureusement, il y a des membres actifs de l'association dans les deux Chambres, en particulier le président de ForêtSuisse, Daniel Fässler, passé du Conseil national au Conseil des Etats pour le canton d'Appenzell Rhodes intérieures au cours de l'année.

En 2019, les deux Chambres du Parlement ont débattu de plusieurs ques-



DÉPART APRÈS SEPT ANS DE MANDAT

Début octobre, Markus Brunner quittait la direction de l'association des propriétaires forestiers pour donner une nouvelle orientation à sa carrière. Markus Brunner avait pris ses fonctions en avril 2013. Il s'est engagé sans compter pour la cause des propriétaires forestiers. Durant son mandat, ForêtSuisse et la plupart de ses associations affiliées ont adopté une nouvelle dénomination et une charte graphique unifiée. Une stratégie commune a été définie. ForêtSuisse et ses membres y ont gagné en notoriété. Thomas Troger-Bumann est le nouveau directeur de ForêtSuisse depuis le 1^{er} mars 2020.

tions relatives à l'économie forestière et à l'industrie du bois. La branche a pu enregistrer de bons résultats sur deux objets importants. Ainsi, le Parlement a décidé d'amender la loi sur la protection de l'environnement afin qu'elle soit conforme au Règlement européen sur le commerce du bois (EUTR) et interdise le commerce des bois abattus illégalement. Mieux encore : le Législatif fédéral veut ancrer dans la loi l'obligation de déclarer l'essence et l'origine du bois. Une motion au Conseil des Etats sur l'entreposage de grumes en forêt a aussi connu un dénouement positif. ForêtSuisse a informé par écrit les

Deux sujets politiques d'importance ont connu une heureuse issue: l'obligation de déclaration des bois et l'entreposage des grumes en forêt.

parlementaires de l'importance de ce projet pour les propriétaires forestiers. Avec succès : les deux conseils ont approuvé l'objet. Il sera désormais possible de grouper des grumes en forêt à l'échelon régional, en vue de leur commercialisation. La révision de la loi sur le CO₂ est revenue devant les Chambres. ForêtSuisse s'est attachée à poser des jalons importants pour le marché obligatoire du CO₂. Les possibilités du marché volontaire sont aussi explorées. L'association a lancé et soutient plusieurs projets.

Donner le ton en politique forestière

Lors de la procédure d'audition sur la « Politique forestière après 2020 », l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a mis en discussion un plan de mesures pour la période 2020-2030. Cet objet complexe revêt une importance capitale aux yeux de ForêtSuisse qui milite, dans l'intérêt des propriétaires forestiers, pour des objectifs réalistes et réalisables. Un autre souhait est une collaboration mieux coordonnée de tous les acteurs. Ceci concerne de nombreuses questions

importantes, telles que la gestion du bois endommagé, le thème forêt-gibier, la formation professionnelle ou la promotion du bois.

Lutte contre les envahisseurs : retour à l'envoyeur!

En 2019, la réponse de l'association sur la mise en œuvre de la « Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes » a été résolument négative. Le principe d'une lutte contre les espèces envahissantes est certes à saluer : après tout, les forêts sont particulièrement concernées. Cependant, la proposition de modification de la loi ne semble pas avoir été bien réfléchi, et certaines intentions de la Confédération sont catégoriquement rejetées par ForêtSuisse, comme le fait que les propriétaires fonciers puissent être obligés de combattre les néobiotes, à leurs frais. Dans sa prise de position, ForêtSuisse a appelé à un système de financement équitable basé sur le principe du pollueur payeur, ainsi qu'à une interdiction de la vente et du commerce des espèces à problèmes. Prévenir vaut mieux que guérir, telle doit être la devise.

RÉFORME DES COTISATIONS À PROMOTION BOIS SUISSE

Lors de leur assemblée 2019, les délégués ont accepté un nouveau principe de contribution à Promotion Bois Suisse (PBS), l'ancien « Fonds du bois ». Cette réforme prévoit une cotisation uniforme de 50 centimes par mètre cube sur tous les assortiments, bois d'énergie et d'industrie inclus. Ce système entrera en vigueur à partir de l'exercice 2021. Sur la base des résultats constatés, l'Assemblée des délégués décidera en 2024 du maintien ou d'un réajustement de la cotisation.

Les débats ont également porté sur les efforts en vue d'une convention collective de travail nationale pour le secteur forestier. Par une modification des statuts, les délégués ont créé les conditions permettant à ForêtSuisse de participer de plein droit à d'éventuelles négociations en tant qu'association d'employeurs.



LA FORÊT EST UNE ALLIÉE DU CLIMAT

« La forêt est un poumon vert. Il faut insister bien plus sur son rôle de filtre à air et sur la séquestration durable du CO₂, en aidant les arbres à se régénérer et à croître, tout en encourageant l'utilisation du bois. Je souhaite qu'il remplace toujours plus de plastique et de pétrole. »

Mélanie Oriet, responsable du domaine Forêts et dangers naturels du canton du Jura

La protection des forêts toujours au premier plan

Si, les années précédentes, ce sont surtout les tempêtes et le bostryche qui ont fait souffrir les forêts, en 2019 ce furent la chaleur, la sécheresse et par conséquent à nouveau les scolytes. Les prix de plusieurs assortiments ont connu des chutes massives. En revanche, la commercialisation des prestations forestières autres que la vente de bois a poursuivi sa progression. Le débat sur le climat a sensibilisé le public à la question du CO₂, ce qui s'est traduit par un intérêt croissant pour la nouvelle association «Forêt suisse pour la protection du climat», entre autres exemples.

Marché du bois : surabondance de bois endommagé et effondrement des prix

En début d'année, le marché du bois suisse souffrait encore de l'influence du bois non transformé de l'année précédente, provenant des exploitations forcées dues à la tempête et au bostryche. L'industrie du bois a transformé le bois scolyté dans la mesure de ses possibilités, mais elle a connu également une demande croissante de bois résineux frais. Le niveau des commandes dans l'industrie suisse de la construction est resté bon ; la construction de bâtiments en bois de plusieurs étages dans les zones urbaines était notamment en plein essor.

Une météo chaude et sèche, à l'avenant de l'évolution du climat, a affaibli les peuplements de résineux dès le début de l'été. A basse altitude surtout, on a commencé à observer une augmentation massive des scolytes, en particulier du typographe. Ces insectes se sont propagés très rapidement, infestant un peu partout des arbres isolés puis, de plus en plus, des peuplements entiers. Le bois affecté devait toujours être récolté rapidement. C'est pourquoi les travaux forestiers se sont dès lors concentrés sur la protection des forêts et sur la transformation la plus rapide possible du bois issu des exploitations forcées. En plus des épicéas, les exploitations

forcées comprenaient de nombreux sapins blancs qui avaient péri suite à la sécheresse et à l'infestation par le scolyte curvidenté. Les pins et les mélèzes ont également subi des pertes, et même les feuillus ont présenté des quantités exceptionnelles de bois endommagé. Les hêtres ont souffert de dégâts d'une rare ampleur dus à la sécheresse, mourant par endroits sur de vastes surfaces.

La Suisse n'a pas été la seule affectée ; l'Europe entière a été éprouvée par les tempêtes et la prolifération massive des scolytes. Les grandes quantités de bois endommagé ont saturé les marchés du bois rond et les entrepôts de la plupart des scieries. La suroffre a fait baisser les prix des bois ronds dans les pays voisins et en Suisse, surtout pour les qualités inférieures.

Les propriétaires forestiers et les transformateurs de bois brut ont requis de la Confédération et des cantons une approche plus décidée et mieux coordonnée de la protection des forêts et du reboisement, à commencer par la constatation des dommages et la concertation interrégionale et intercantonale des mesures à prendre. Un comité « Gestion des événements 2019 » s'est réuni à plusieurs reprises pour se faire une image concrète

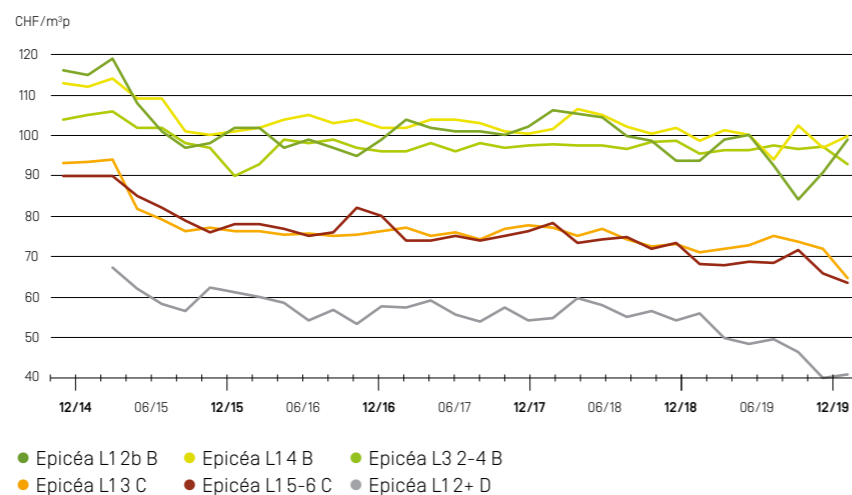
de la situation et développer une stratégie de lutte contre les dégâts aux forêts incluant une large coopération des acteurs concernés.

Naissance de l'association «Forêt suisse pour la protection du climat»

Le 7 mai a vu la création de l'association nationale «Forêt suisse pour la protection du climat» issue d'un avant-projet né dans le canton de Soleure. Son président élu n'est autre qu'Urban Brüttsch, vice-directeur de ForêtSuisse, responsable du département Economie, tandis que Lukas Friedli, collaborateur du même département, fait partie du bureau. L'association a reçu bon nombre de demandes et de marques d'intérêt de la part d'acteurs régionaux et elle a pu présenter ses projets, dont certains dans les entreprises concernées. Les premiers certificats de CO₂ pour le marché volontaire se sont vendus avec succès. En outre, l'association a été sollicitée pour des campagnes de plantations d'arbres. Les premières

Avec le concours de ForêtSuisse, deux esquisses de projets pour le marché obligatoire des quotas de CO₂ ont été élaborées et soumises à l'OFEV pour examen.

Evolution du prix des grumes d'épicéa, en CHF/m³p



REF: résultats par départements (unités d'imputation principale)

Départements	Unité	Suisse			Jura			Plateau			Préalpes			Alpes		
		2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Gestion forestière	CHF/ha	-55	-62	-65	-20	-48	-57	-89	-131	-134	-41	-23	-56	-64	-60	-49
Production de biens	CHF/ha	-2	-7	-3	-9	-16	-12	-4	17	10	4	-5	10	-1	-11	-8
Prestations de services	CHF/ha	15	6	8	8	-5	7	26	0	2	16	13	13	14	10	8
Résultat avant investissements	CHF/ha	-42	-63	-60	-21	-69	-61	-66	-113	-122	-21	-15	-33	-52	-62	-49
Montant net investi	CHF/ha	53	45	45	56	21	11	56	95	66	55	19	43	49	49	54

de ces opérations sponsorisées devaient être réalisées dans le courant du printemps 2020.

Avec la collaboration de ForêtSuisse, deux esquisses de projets pour le marché obligatoire des quotas de CO₂ ont été élaborées et soumises à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour examen. Les résultats sont encore attendus ; ils seront décisifs pour la suite du développement de ces esquisses de programmes de compensation climatique.

Dans d'autres domaines (lignes et conduites en forêt, eau potable, etc.), les possibilités de valorisation ont été examinées et des discussions se sont poursuivies avec les associations nationales. Il en est ressorti qu'il fallait miser davantage sur des solutions régionales.

Entreprises forestières : les pertes ont pu être réduites en 2018

Marquée par des déficits récurrents, la situation des entreprises et des exploitations forestières est tendue depuis bien des années. Du fait des circonstances actuelles, on s'attendaient à ce que les pertes se creusent encore en 2018. Cependant, les 160 entreprises et exploitations participant au Réseau d'entreprises forestières (REF) ont obtenu de meilleurs résultats en 2018 qu'en 2017. Rappelons que les résultats de ces entités sont analysés chaque année par ForêtSuisse, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

La perte moyenne, mesurée par hectare sur l'ensemble de l'exploitation, a pu être réduite de 63 CHF à 42 CHF. Même dans la gestion forestière, la perte par hectare a reculé de 62 CHF à 55 CHF. Dans la production de biens matériels, les pertes sont tombées de 7 CHF à 2 CHF par hectare. Le plus grand changement, dans un sens positif, s'est produit dans les services, où les bénéficiaires sont passés de 6 CHF à 15 CHF par hectare.

Concernant le produit de la vente de bois, la baisse de valeur des grumes de résineux, qui représentent 47% des récoltes, s'est limitée à 1 CHF/m³ (2018 : 84 CHF/m³ ; 2017 : 85 CHF/m³). En tenant compte de l'ensemble des assortiments, le produit des ventes est demeuré identique, à savoir quelque 71 CHF/m³ en moyenne.

Logiciels forestiers : des valeurs sûres et des nouveautés

A la Foire forestière de Lucerne, ForêtSuisse a pu présenter à un public professionnel intéressé les logiciels qu'elle distribue. Ceux qui ont suscité le plus d'intérêt sont les nouveaux produits ForstControl et SylvaMet. Mais les programmes établis comme CEForestier (ForstBAR), ForstAdmin et WinRobin restent toujours demandés. ForstControl et SylvaMet sont des logiciels hébergés en ligne, permettant donc de saisir les données aussi bien sur des appareils mobiles que sur un ordinateur, indépendamment du lieu où se trouve l'utilisateur. Jusqu'à

présent, une grande partie des logiciels ont été achetés sous forme de programme complet. Afin d'en garantir la qualité et un service suivi, nous proposons désormais des contrats de licence avec des mises à jour permanentes et un abonnement annuel.

LA SOLUTION DE BRANCHE HÉBERGÉE CHEZ FORÊTSUISSE

Après plusieurs changements de personnel, le département Economie s'est adjoint, le 1^{er} mars, la collaboration de Lukas Friedli. Cela lui permet de remplir à nouveau de manière optimale ses tâches actuelles, tout en lui offrant une certaine marge pour des missions et des projets d'avenir, dans un environnement en mutation où les défis ne manquent pas (protection du climat, intelligence artificielle, etc.).

Le 1^{er} août, le bureau de la « Solution de branche Forêt » (Sobra) a été transféré, passant de Aeberhard Forst GmbH à ForêtSuisse, où Lukas Friedli est chargé de son administration et de la documentation de ses activités.

Les « solutions de branche » fournissent aux entreprises un système de sécurité au travail (un manuel et des listes de contrôle) adapté à chaque secteur professionnel, et proposent des formations et d'autres services. Cette documentation, témoignage de l'amélioration continue de la branche, sera indispensable pour la prochaine recertification par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) en 2024.



LA FORÊT EST UN ESPACE TONIFIANT

« Des gens de tous horizons visitent la forêt de Baden. Proche de la ville, elle offre néanmoins un espace préservé de l'agitation du quotidien. Et plein de choses passionnantes à découvrir. »

Sarah Niedermann, responsable des forêts de la ville de Baden (AG)

Le public attentif à la santé des forêts

L'année 2019 a vu le public s'intéresser de plus près au climat et à ses effets sur la forêt. Une bonne occasion pour l'équipe de la Communication d'éclairer le sujet sous l'angle des propriétaires forestiers.

Après les tempêtes et la sécheresse de l'année précédente, les grumes se sont empilées dans les forêts au début de 2019. On a parlé d'un véritable déluge de bois. Les entreprises forestières ont bûcheronné sans discontinuer. Cette activité n'a pas échappé à l'attention du public, non plus que les étendues d'épicéas et de sapins couleur rouille qui détonnaient dans le vert des forêts du pays. La forêt et son état de santé sont devenus objets de préoccupation. Cela a incité la Communication à organiser une conférence de presse nationale. C'est ce qui fut fait début juin sur les terres du forestier ES Thomas Studer, dans l'exploitation forestière du Leberberg (SO). L'événement a suscité un large écho, offrant à ForêtSuisse une bonne occasion de faire connaître les préoccupations des propriétaires forestiers.

Ce travail de communication a porté des fruits durables : les mois suivants, ForêtSuisse a été contactée à plusieurs reprises par les médias au sujet de la sécheresse et de l'infestation de scolytes, mais aussi à propos de l'état des forêts ou de la situation de l'économie forestière en général.

Les relations publiques par le canal des communes ont été poursuivies. Début mars, la Communication a adressé un exemplaire du « Petit guide du savoir-vivre en forêt » à toutes les communes suisses. Le dépliant, publié par le Groupe de travail pour la forêt, contenant dix règles de conduite à l'intention du public, a suscité un vif intérêt. Plus de 200 communes en ont commandé. Nombre d'entre elles ont publié le texte de ForêtSuisse dans leur bulletin ou en ligne. Un deuxième communiqué a été expédié à toutes les communes en automne ; il était intitulé « Les tas de

branches, ce n'est pas du « chenit » ! ». L'information, illustrée aussi par des dessins humoristiques de Silvan Wegmann, explique pourquoi les branches sont délibérément laissées en forêt après une coupe. Ces mailings thématiques, deux à quatre fois par an, fournissent aux autorités communales des éléments à reprendre dans leur propre communication sur la forêt ; elles sont heureuses de le faire, leurs réactions en témoignent. Il est prévu de poursuivre ce service en 2020.

Succès à la Foire forestière

Dès le début de l'été, le département Communication s'est attelé à la préparation de la Foire forestière. ForêtSuisse

Leurs réactions le montrent : les communes apprécient les mailings de ForêtSuisse et elles les rediffusent généreusement.

avait même deux stands à Lucerne, du 15 au 18 août, dont l'un dédié aux revues. Elles ont évoqué le centenaire de WALD und HOLZ, en organisant un concours de photos rétros. Quant au stand de l'association, la vedette en était indiscutablement la nouvelle affûteuse de chaînes de tronçonneuses Vallorbe V|OAK, distribuée en exclusivité par ForêtShop (voir page 15). Les stands ont été bien fréquentés et appréciés ; 500 personnes ont participé au concours et 144 photos de groupes en style rétro ont été prises.

L'équipe de la Communication s'efforce de rester au fait de ce qui se passe dans la branche. En 2019, le site internet de ForêtSuisse, y compris les pages des associations cantonales affiliées, a été remodelé. Optimisé graphiquement et structurellement, le site est plus attrayant, plus convivial, allégé et, partant, plus facile à consulter. La présentation sur les appareils mobiles a également été améliorée. La traduction française a été révisée et complétée en grande partie.

Revue axées sur la pratique

L'année 2019 fut marquée par les dégâts aux forêts et la chute des prix du bois. En plus du marché du bois, les revues ont donc beaucoup écrit sur la santé des forêts et des arbres. Les rédactions se sont attachées à communiquer de façon claire et pratique les aspects souvent complexes de cette thématique. Chaque numéro s'est intéressé aussi à l'évolution des matériels et des techniques de récolte du bois. Autre thème important : les arbres et la sécurité du trafic, un thème qui préoccupe propriétaires et exploitants.

Tirages

(certifiés REMP/CS)

LA FORÊT

2018 = 1648
2019 = 1603

WALD und HOLZ

2018 = 6043
2019 = 5923

100 ANS DE WALD UND HOLZ

Fin 1919 paraissait le premier numéro de WALD und HOLZ, dont le titre était alors « Der Holzmarkt / Le marché du bois ». Au départ, l'éditeur en était l'Office forestier central suisse ; cette tâche fut reprise par l'Association suisse d'économie forestière après sa fondation en 1921. Le nom de la publication énonçait son programme, offrir aux propriétaires forestiers un tableau clair du marché du bois brut, alors fragmenté entre les régions et difficile à appréhender. Mais l'objectif était aussi de représenter les intérêts des propriétaires devant tous les milieux. Le bulletin était bilingue et paraissait vingt fois par an.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Association suisse d'économie forestière a décidé de scinder la revue en deux, WALD und HOLZ et LA FORÊT. Même si le marché du bois restait un sujet important, le contenu s'est ouvert à d'autres thèmes. En 1992, les revues sont devenues mensuelles, en format A4, avec davantage de couleurs. Depuis cette date, le numéro 1 paraît en janvier ; auparavant, la publication s'alignait sur l'année forestière, avec le numéro 1 en automne.



1



4



5



6



2



3



7

Reflets forestiers de l'an 2019

1. Comme en automne : le manque de pluie et la chaleur provoquent un brunissement précoce des feuillages. Ajoie (JU), le 14 juin.
2. Biennale : tous les deux ans se déroule la grande messe de la foresterie. L'équipe de ForêtSuisse au complet est sur le pont. Lucerne, du 15 au 18 août.
3. Respect : le « Petit guide du savoir-vivre en forêt » fait le tour de la Suisse, diffusé à des milliers d'exemplaires.
4. Audience : grâce au « Tagesgespräch » de la radio SRF, Markus Brunner et Rolf Manser sont entendus dans toute la Suisse allemande. Leberberg (SO), le 6 juin.
5. Néophytes : ForêtSuisse s'engage pour que cette lutte ne soit pas à la charge des propriétaires forestiers.
6. Soif d'apprendre : les cours de ForêtSuisse sont très courus. Le département Formation enregistre un nouveau record.
7. Exploitations forcées : chaleur, sécheresse et scolytes mettent la forêt à mal. Il faut évacuer sans tarder les arbres atteints.

Nouvelle méthode d'abattage de bois mort

Durant l'année sous revue, le département Formation a enregistré le plus grand nombre de cours et de participants depuis la création de l'association. En outre, après plusieurs années de tests et de développement, une nouvelle méthode d'abattage du bois mort dangereux a fait son entrée dans la formation forestière de base.

Avec 634 cours et 5132 participants, le record de l'année précédente a de nouveau été nettement battu en 2019. Cette forte demande est encourageante, mais elle a poussé le département à ses limites en termes d'organisation et de logistique. Ainsi, non moins de 30 cours ont été organisés au cours de la semaine 40, un vrai défi pour la planification des ressources, d'autant que ce pic est tombé pile pendant les vacances d'automne et la saison de la chasse.

Alors que la demande restait assez stable dans le secteur forestier, des variations en plus ou en moins se sont produites surtout pour les professions non forestières. C'est un marché plus âprement disputé, et les attentes des clients sur la durée des cours et les objectifs de formation sont parfois irréalistes. Cela rend l'acquisition de clients coûteuse. Néanmoins, outre la satisfaction des participants, on peut qualifier de succès le fait que les revenus de ce secteur permettent d'amortir l'impact de gros investissements dans la formation forestière.

L'abattage de bois mort

Depuis sa création, le département Formation met au point des outils, des équipements, des solutions pratiques. Après plusieurs années d'essais et de développement, une nouvelle méthode d'abattage du bois mort, des peuplements secs et des arbres à cime

instable a été introduite dans la formation de base en 2019. La branche forestière dispose ainsi d'un moyen de s'attaquer efficacement et en sécurité aux arbres problématiques, au com-

450 personnes sont déjà formées à la nouvelle méthode appelée «abattage à distance».

portement imprévisible et dangereux. Environ 450 personnes ont déjà été formées à cette méthode dite « abattage à distance ».

Suite à la révision de l'ordonnance sur la formation des forestiers-bûcherons CFC, les candidats qui commenceront leur apprentissage à partir de 2020 bénéficieront d'un nouveau cours interentreprises G où ils seront formés à l'utilisation des équipements de

protection individuels (EPI) contre les chutes, au sol et dans les arbres. Une communauté d'intérêts « Anseilen-Grün » a été créée afin de développer des règles adaptées aux métiers « verts » et aux dangers liés à l'environnement. Ce groupe, dont ForêtSuisse fait partie, a élaboré des normes pour les formations à l'EPI antichute ; la Suva les testera en 2020.

Echanges internationaux

Le partage de connaissances avec l'étranger est essentiel. Ainsi, des éléments importants de la nouvelle méthode d'abattage de bois mort proviennent du centre de formation forestière de Königsbronn en Allemagne, avec lequel le département Formation échange régulièrement des informations. En retour, une délégation de Königsbronn a visité ForêtSuisse en décembre 2019 pour s'enquérir de la formation des apprentis à l'usage des

EPI antichute en terrain escarpé, un point qui prend également une importance croissante chez notre voisin du Nord.

Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), ForêtSuisse est entrée à l'EFESC (European Forestry and Environmental Skills Council). Un des buts de cette association européenne est d'établir des normes internationales pour l'enseignement pratique du bûcheronnage. Le département Formation participe aussi à deux commissions d'essais du Kuratorium für Waldarbeit und Forsttechnik (KWF), le Comité allemand pour la sylviculture et la technique forestière, et gère un centre d'essais international pour les équipements de protection individuelle. Les informations issues de ces coopérations internationales sont diffusées aux enseignants de ForêtSuisse lors des cours de perfectionnement

internes. Ce transfert de savoir est un facteur important pour maintenir la qualité de notre offre de formation.



30 ANS DE SERVICE

Le 1^{er} décembre, Gisela Moser figure clé et de confiance de l'administration des cours, a célébré un grand anniversaire. Cela fait exactement trente ans que Gisela veille activement à ce que les participants et les enseignants soient bien convoqués aux cours et à ce que factures et décomptes soient établis et réglés.

Assurance anti-chute lors de travaux en terrain escarpé pour un apprenti forestier-bûcheron lors d'un cours B à Alpnach (OW).



Cours 2019

Genre de cours	Durée (en jours)	Cours 2019	Cours 2018	Différence 2019/18	Participants 2019	Participants 2018	Différence 2019/18
Cours interentreprises A pour apprentis forestiers-bûcherons *a	10	17	17	0	292	272	20
Cours interentreprises B pour apprentis forestiers-bûcherons *a	10	18	16	2	299	273	26
Cours interentreprises C pour apprentis forestiers-bûcherons *a	10	16	16	0	211	240	-29
Premiers secours pour personnel forestier *a	2	36	35	1	460	424	36
Cours pour formateurs	5	2	3	-1	26	44	-18
Technique de grimpe sur corde	2-3	22	18	4	129	101	28
Abattage sécurisé de bois mort	1	24	20	4	117	125	-8
Bûcheronnage 1 (bases)	10	0	1	-1	0	10	-10
Cours de base sur la récolte de bois pour ouvriers forestiers	5	26	22	4	157	119	38
Cours de base sur la récolte de bois pour agriculteurs	5	18	20	-2	271	317	-46
Cours de maniement de la tronçonneuse pour non-forestiers *b	5	3	70	*b	22	581	*b
Cours d'approfondissement sur la récolte du bois (HK2, E29, etc.)	5	30	18	12	215	147	68
Cours de maniement de la tronçonneuse en paysagisme	1-2,5	133	106	27	791	605	186
Autres cours		74	52	22	891	600	291
Cours sur points d'appui							
Cours de base sur la récolte du bois, module E28	5	94	88	6	531	501	30
Cours d'approfondissement sur la récolte du bois, module E29	5	26	15	11	124	85	39
Cours de maniement de la tronçonneuse	1-2	95	80	15	596	474	122
Total 2019		634	597	37	5132	4918	214

*a Les apprentis praticiens forestiers AFP sont intégrés dans les effectifs des cours interentreprises.
*b En raison de la restructuration de ce poste, les chiffres ne peuvent pas être comparés à ceux de l'année précédente.

Une nouveauté mondiale à la Foire forestière

Pour ForêtShop, 2019 est une année réussie. Les activités ont été florissantes et les ventes ont augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Mais ce n'est pas tout. A la Foire forestière de Lucerne, en août, l'équipementier professionnel qu'est ForêtShop a pu présenter une première mondiale. La nouvelle affûteuse V|OAK de Valtorbe (photo ci-contre), distribuée en exclusivité par le magasin de Forêt-Suisse, a suscité un vif intérêt. Cette machine, qui traite la chaîne de tronçonneuse à la lime maillon par maillon, comme une main humaine, a captivé un grand nombre de visiteurs. Bien qu'elle représente un investissement important pour les entreprises, il s'en est vendu plusieurs exemplaires en quelques semaines.

La Foire forestière reste le point culminant de l'année pour ForêtShop. Bien

qu'elle ne génère plus un gros volume de ventes sur le stand, elle n'en constitue pas moins pour l'équipe commerciale une occasion précieuse de se présenter et de dialoguer en tête-à-tête avec les clients.

La saison de bûcheronnage a réellement démarré après la Foire, ce qu'illustrent les chiffres de vente des mois suivants. En plus de l'affûteuse de chaîne, ForêtShop a ajouté à sa gamme les coins d'abattage mécaniques TR24AQ et TR30AQ à perceuse à percussion. En même temps, la demande se maintient pour les produits traditionnels. Les clients de la région continuent à faire leurs achats directement au Rosenweg à Soleure. La qualité supérieure et les conseils professionnels donnés sur place ou par téléphone sont très appréciés par les forestiers, et de plus en plus aussi par les jardiniers et les paysagistes.



Projets

En plus des tâches centrales et des services qui ressortissent à ses programmes d'activités habituels, l'association s'implique dans de nombreux projets de durée limitée.

Projets 2019

- > Discussions en vue d'une convention collective de travail (CTT) pour le secteur forestier
- > Elaboration d'un nouveau système de perception des cotisations à Promotion Bois Suisse (PBS)
- > Planification du 100^e anniversaire de ForêtSuisse en 2021
- > Mise à niveau du site internet de ForêtSuisse
- > Elaboration de documents de référence pour la rémunération de prestations hors vente de bois

Participations

- > « Woodvetia 2.0 », renouvellement du Label Bois Suisse (marque d'origine)
- > Guide « Comment réussir des coopérations forestières » avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)
- > Création d'un comité ad hoc pour une gestion coordonnée des dégâts aux forêts entre la Confédération, les cantons et les propriétaires
- > Accompagnement de projets pour la séquestration de CO₂ et l'échange de certificats, création de « Forêt suisse pour la protection du climat »
- > Révision partielle des « Usages du commerce du bois », coopération comme porteur du projet et dans le groupe Bois bruts
- > Plateforme en ligne « Forêt et loisirs » avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et la Communauté de travail pour la forêt (AfW-CTF)



Perspectives 2020

Les projets et défis suivants constituent les principaux axes de travail de l'association en 2020 :

- > Projets destinés à soutenir les propriétaires forestiers dans leurs mandats et leur activités : cours à l'intention des autorités, aide-mémoire « Sylviculture », plateforme en ligne pour les petits propriétaires
- > Développement des revues LA FORÊT et WALD und HOLZ en version imprimée et en ligne
- > Travaux exploratoires et préparatoires pour la rémunération des prestations forestières hors ventes de bois (climat, loisirs, eau potable)
- > Préparatifs du 100^e anniversaire de ForêtSuisse en 2021

LA FORÊT EST UN PAQUET D'ÉNERGIE

« Dans ma forêt, je produis du bois pour de nombreux usages. Le bois est vraiment une matière première géniale, renouvelable, qui se prête à toutes sortes d'applications. »

Thomas Studer, forestier ES, Exploitation forestière Leberberg (SO)



Comptes de résultats 2019

	Dépenses CHF	Recettes CHF	Résultat CHF	Budget CHF
Tâches centrales				
Soutien aux membres, instances internes	392 237	-7 800	384 437	375 000
Marché du bois: « Monitoring », information, négociations	163 284	-17 111	146 173	115 000
Certification: FSC, PEFC	10 344	0	10 344	25 000
Politique: Consultations, projets fédéraux, « lobbying »	56 460	-6 366	50 094	40 000
Politique de la formation	22 223	-4 604	17 619	20 000
Représentation de l'association, réseautage externe	137 196	-8 232	128 964	120 000
Communication: Relations publiques, internet	335 163	-15 932	319 231	260 000
Collecte de données	27 241	0	27 241	30 000
Solution de branche	36 798	-11 886	24 912	5 000
Foires / Expositions: Foire forestière de Lucerne	157 400	-20 000	137 400	120 000
Part frais généraux (15 %)	130 804	-19 859	110 945	176 000
Total tâches centrales	1 469 150	-111 790	1 357 360	1 286 000
Cotisations				
Cotisations fixes des membres		-213 975		
PBS ForêtSuisse		-616 433		
PBS Suisse	356 628	-356 628		
	356 628	-1 187 036	-830 408	-753 000
Prestations de services				
ForêtShop, Formation, Economie, revues	7 551 593	-8 959 071		
Part aux frais généraux (85 %)	741 222	-112 536		
	8 292 815	-9 071 607	-778 792	-543 000
Résultat intermédiaire hors projets	10 118 593	-10 370 433	-251 840	-10 000
Projets				
Cours pour autorités, prestations forestières hors ventes de bois, préparatifs centenaire 2021, aide-mémoire Sylviculture	269 424	-21 250	248 174	70 000
Excédent de recettes avant prélèvement au fonds de réserve	10 388 017	-10 391 683	-3 666	60 000
Fonds de réserve:				
Prélèvement pour projets et tâches centrales	0	0	0	-60 000
Résultat annuel après prélèvement au fonds de réserve	10 388 017	-10 391 683	-3 666	0



LA FORÊT EST UN GARDE-CORPS

« Ma forêt protège la Vallée du Trient et ses habitants. Pour que cela perdure, j'en prends grand soin et je veille à son rajeunissement. »

Stéphane Mühlenthaler, contremaître forestier, Triage Martigny-Vallée du Trient (VS)

Organes de l'association et liste des membres

Comité central

Daniel Fässler Président Conseiller aux Etats 9050 Appenzell	Jean Wenger Vice-président Président de ForêtNeuchâtel 2068 Hauterive	Walter W. Andermatt Vice-président Président de WaldZug 6340 Baar
Henrik Bang Président et directeur de BoscoTicino 6500 Bellinzona	Fritz Burkhalter Président de ForêtFribourg 1715 Alterswil	Werner Hüsler Directeur de WaldLuzern 6210 Sursee
Alain Morier 8910 Affoltern am Albis	Kaspar Reutimann Président de WaldZürich 8468 Guntalingen	Leo Thomann Président de la SELVA 7464 Parsonz
		Felix Lüscher Chef des forêts de la corporation de l'Oberallmeind Schwyz 6430 Schwyz
		Didier Wuarchoz Directeur de La Forestière 1026 Echandens

Commission de gestion

Nina Gansner 7212 Seewis Dorf	Heinz Engler 9125 Brunnadern	Pierre Muhlemann 2036 Cormondrèche	BDO AG 4500 Soleure
---	--	--	-------------------------------

Organe de révision

Associations cantonales affiliées

AG WaldAargau P: Vreni Friker D: Theo Kern	GR SELVA Verband der Waldeigentümer Graubünden P: Leo Thomann D: Silke Schweizer	SG/FL Wald St.Gallen & Liechtenstein Graubünden P: Thomas Ammann D: Heinz Engler	UR WaldUri P: Bruno Wipfli D: Michael Planzer
AI/AR WaldAppenzell P: Stefan Müller D: Andreas Gantenbein	JU ForêtJura P: Marcel Ackermann D: Didier Adatte	SH WaldSchaffhausen P: Virginia Stoll D: Markus Fotsch	VD La Forestière P: Gilbert Gubler D: Didier Wuarchoz
BS/BL WaldBeiderBasel P: Philipp Schoch D: Raphaël Häner	LU WaldLuzern P: Ruedi Gerber D: Werner Hüsler	SO Bürgergemeinden und Waldeigentümer Verband Kanton Solothurn (BWSO) P: Peter Brotschi D: Patrick von Däniken	VS Forêt Valais P: Patrick Barman D: Christina Giesch Shakya
FR ForêtFribourg P: Fritz Burkhalter D: Thierry Sottas	NE ForêtNeuchâtel P: Jean Wenger D: Nicolas Joss	SZ WaldSchwyz P: Armin Hüppin D: Hugo Ruoss	ZG WaldZug P: Walter W. Andermatt D: Ruedi Bachmann
GE ForêtGenève P: Fabien Wegmüller D: Philippe Poget	NW WaldNidwalden P: Felix Odermatt D: Andreas Kayser	TG WaldThurgau P: Josef Grob D: Urs Fuchs	ZH WaldZürich P: Kaspar Reutimann D: Felix Keller
GL WaldGlarnerland P: Mathias Vögeli D: Brigitte Ryser	OW WaldObwalden P: Erwin Heymann D: Luzia von Moos	TI BoscoTicino P+D: Henrik Bang	P = Président / e D = Directeur / trice

Etat au 1^{er} avril 2020

Collaboratrices et collaborateurs

Direction	Communication & Politique	Formation	Economie	Services
Thomas Troger-Bumann* Directeur depuis mars 2020	Urs Wehrli* Responsable du département	Christoph Lüthy* Responsable du département	Urban Brüttsch* Responsable du département	Hanspeter Lerch* Responsable du département
Manuela Kaiser	Jacqueline Bütikofer Rahel Plüss Barbara Studer	Cornelia Bossard Jürg Hunziker Stephan Isler Gisela Moser Jean-Charles Noirjean Roger Sacher Jean-Luc Schenk	Roland Burri Ludovic Crausaz Lukas Friedli Robert Schickmüller	Mia Ritter
	WALD UND HOLZ			COMPTABILITÉ
	Ferdinand Oberer Reto Rescalli Walter Tschannen			Caroline Saur Responsable du service
	LA FORÊT			Evelyne Brunner
	Fabio Gilardi Alain Douard			FORÊTSHOP
				Michael Janz Responsable du service
				Maude Schenk

*Membre de la direction
Etat au 1^{er} avril 2020



LA FORÊT EST SOURCE D'EAU PURE

« Ma forêt est un réceptacle d'eau vive. Des soins et une gestion sylvicoles appropriés maintiennent la stabilité de son sol, pour qu'il puisse exercer pleinement son rôle de réservoir et de filtre. »

Michele Wildhaber, forestier de triage, Locarno (TI)

Bref portrait

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association des quelque 250 000 propriétaires forestiers publics et privés de Suisse, dont elle représente les intérêts. ForêtSuisse s'investit en faveur de conditions cadre permettant aux propriétaires et aux exploitants de gérer les forêts suisses de manière économiquement et écologiquement durable, afin que celles-ci restent saines et diversifiées. L'association soutient les propriétaires forestiers dans la commercialisation de leurs bois et des autres prestations forestières. Elle fournit une formation professionnelle initiale et continue, ainsi que des conseils en économie d'entreprise. L'association publie aussi les revues spécialisées LA FORÊT et WALD und HOLZ.

Ses membres sont les associations forestières cantonales et régionales, des cantons ainsi que des propriétaires forestiers individuels. Le siège social de l'association se trouve à Soleure, où travaillent une trentaine de collaboratrices et collaborateurs, auxquels s'ajoutent plus de 200 enseignantes et enseignants à temps partiel.

Plus d'informations sur foretsuisse.ch

Notre contribution à la préservation du climat :



Climatiquement neutre

Imprimé

ClimatePartner.com/53458-2003-1061

Compensation CO₂ via le projet
« Protection des forêts Oberallmig Suisse »